

UNIVERSITÉ
SORBONNE
PARIS NORD

MASTER DROIT

Parcours Droit Immobilier



UFR DSPPS

Droit, Sciences Politiques et Sociales

WWW.UNIV-SPN.FR





COMPÉTENCES VISÉES

► Grâce à une spécialisation progressive au cours des quatre semestres du Master, les diplômés acquièrent un solide socle de connaissances juridiques fondamentales nécessaire à tout juriste généraliste, et des connaissances approfondies théoriques et pratiques dans les matières couvertes par le droit immobilier.

► L'équipe pédagogique veille à ce que les étudiants apprennent, par la diversité des exercices qui leur sont proposés, à utiliser leurs connaissances pour développer leur potentiel d'autonomie de raisonnement et leur aptitude à travailler en équipe et soient en capacité de mettre en adéquation pratique et théorie afin de cerner les problématiques aussi bien dans une perspective d'élaboration de projets que de règlement de litiges.



OBJECTIFS

Le Master mention Droit parcours Droit immobilier a pour objectif de donner aux étudiants, grâce à des enseignements assurés en étroite collaboration par des universitaires et des praticiens, des connaissances juridiques approfondies en droit immobilier en couvrant un large champ disciplinaire, afin que les diplômés aient dès la sortie du Master les compétences nécessaires à l'exercice opérationnel d'une grande diversité de métiers dans ce secteur d'activité. Cet objectif premier, tourné vers l'insertion professionnelle, appuyé par un projet professionnel concrétisé par un stage, s'accompagne également de la volonté d'initier les étudiants à la recherche.



PROGRAMME

MASTER 1^{ère} ANNÉE SEMESTRE 1 (30 ECTS)

UE 1 - FONDAMENTALE 1 (6 ECTS)

- ▶ Droit des régimes matrimoniaux (CM et TD)

UE 2 - FONDAMENTALE 2 (9 ECTS)

2 matières obligatoires :

- ▶ Droit des sûretés CM + TD (3 ECTS)

- ▶ Droit international privé 1 (3 ECTS)

UE 3 - COMPLÉMENTAIRE 1 (3 ECTS)

- ▶ Droit des assurances

UE 4 - COMPLÉMENTAIRE 2 (6 ECTS)

- ▶ Voies d'exécution (3 ECTS)

- ▶ Régime général de l'obligation (3 ECTS)

UE 5 - UNITÉ TRANSVERSALE (6 ECTS)

- ▶ Droit fiscal des affaires 1 (3 ECTS)

- ▶ Anglais juridique (3 ECTS)

SEMESTRE 2 (30 ECTS)

UE 6 - FONDAMENTALE 1 (6 ECTS)

- ▶ Droit des successions et des libéralités CM +TD

UE 7 - FONDAMENTALE 2 (9 ECTS)

2 matières obligatoires :

- ▶ Prévention et traitement des difficultés des entreprises CM + TD (3 ECTS)

- ▶ Droit international privé 1 (3 ECTS)

UE 8 - COMPLÉMENTAIRE 1 (3 ECTS)

- ▶ Droit de la consommation

UE 9 - COMPLÉMENTAIRE 2 (6 ECTS)

- ▶ Droit immobilier (3 ECTS)

- ▶ Droit de l'urbanisme (3 ECTS)

UE 10 - UNITÉ TRANSVERSALE (6 ECTS)

- ▶ Droit fiscal des affaires 2 (3 ECTS)

- ▶ Anglais juridique (3 ECTS)

UE 11 - UNITÉ LIBRE (2 ECTS)

- ▶ Points bonus éventuels, engagements étudiants

MASTER 2^{ème} ANNÉE SEMESTRE 3 (30 ECTS)

UE - FONDAMENTALE 11 - Contrats de cession (7 ECTS)

- ▶ Cours contrats de cession (4 ECTS)

- ▶ Séminaire d'approfondissement contrats de cession (3 ECTS)

UE - FONDAMENTALE 12 - Crédit immobilier (7 ECTS)

- ▶ Cours crédit immobilier (4 ECTS)

- ▶ Séminaire d'approfondissement crédit immobilier (3 ECTS)

UE - FONDAMENTALE 13 - Copropriété (7 ECTS)

- ▶ Cours copropriété (4 ECTS)

- ▶ Séminaire d'approfondissement copropriété (3 ECTS)

UE - COMPLÉMENTAIRE 14 (7 ECTS)

- ▶ Fiscalité immobilière (2 ECTS)

- ▶ Droit des sociétés immobilières et stratégie patrimoniale (2 ECTS)

- ▶ Initiation à l'insertion professionnelle et initiation à la recherche (2 ECTS)

UE - TRANSVERSALE 15 (3 ECTS)

- ▶ Anglais appliqué à l'immobilier (3 ECTS)

SEMESTRE 4 (30 ECTS)

UE - FONDAMENTALE 16 - Droit de la construction (7 ECTS)

- ▶ Cours de droit de la construction (4 ECTS)

- ▶ Séminaire d'approfondissement Droit de la construction (3 ECTS)

UE - COMPLÉMENTAIRES 17 (6 ECTS)

- ▶ Droit approfondi de l'urbanisme (4 ECTS)

- ▶ Droit de l'environnement (2 ECTS)

UE - COMPLÉMENTAIRES 18 (6 ECTS)

- ▶ Baux civils et commerciaux/ Gestion locative (4 ECTS)

- ▶ Droit du logement social (2 ECTS)

UE - TRANSVERSALE 19 - Stage (9 ECTS)

- ▶ Stage (2 mois minimum) rapport de stage et soutenance

UE - COMPLÉMENTAIRE 20 (2 ECTS)

- ▶ Immeuble et droit patrimonial de la famille

UE 21 - UNITÉ LIBRE (2 ECTS)

- ▶ Engagement étudiant

Des conférences d'actualité
seront également organisées

ORGANISATION DE LA FORMATION



Master 1 Droit privé général : cours et travaux dirigés sur les deux semestres. Pour poursuivre en M2 parcours Droit immobilier, les étudiants doivent suivre les options du parcours Droit immobilier du M1 Droit privé général (cf. programme ci-contre - Les matières « Droit des régimes matrimoniaux » et « Droit des successions » doivent être choisies en TD). Possibilité d'effectuer un stage (de mi-mai jusqu'à début juin).

Master 2, Droit immobilier : cours et séminaires pratiques assurés par des universitaires et des praticiens (avocats, magistrats, notaires, administrateurs de biens) pendant les deux semestres jusqu'en mars. À partir d'avril, stage obligatoire (d'une durée de 2 à 6 mois).

MÉTIERS VISÉS



► **Les diplômés peuvent,** comme le confirment les données recueillies sur l'insertion professionnelle des promotions, travailler notamment en cabinets d'avocats, études notariales, agences immobilières, cabinets d'administration de biens, entreprises de construction/promotion immobilière sociétés d'assurance, banques, organismes de logement social, sociétés immobilières, collectivités locales.

► **Poursuite d'études :** inscription dans un Institut d'études judiciaires en vue de devenir avocat ou candidature dans un centre de formation professionnelle du Notariat afin de devenir notaire. Les diplômés qui ont opté au second semestre du M2 pour la rédaction d'un mémoire de recherche peuvent envisager de s'inscrire en thèse de doctorat.

Conditions d'admission

Admission en Master Droit immobilier (Master 1 et Master 2), admission sur sélection en Master 1 Droit privé général (en vue de poursuite en Master 2 Droit immobilier) : Peuvent déposer un dossier de candidature les étudiants ayant validé ou étant susceptibles de valider dans l'année en cours les six premiers semestres d'une Licence en Droit ou Droit privé (Licence 3), ou d'une Licence à dominante juridique, ou de tout titre, diplôme ou grade apprécié comme équivalent (notamment grâce à la validation des acquis professionnels et à la validation des acquis de l'expérience ou au titre des dispositions prévues pour les étudiants étrangers).

Attention : le choix du parcours en M2 Droit immobilier pour la poursuite de la formation en deuxième année doit être indiqué au moment de la candidature en M1 et le choix est définitif. La sélection des candidatures est réalisée sur dossier. Une commission de sélection, composée notamment des responsables du M1 Droit privé général et du Master 2 parcours Droit immobilier, étudie les candidatures et propose les admissions en M1 Droit privé général parcours Droit immobilier, au directeur de l'UFR DSPS qui les prononce. À l'issue du Master 1 Droit privé général et dès lors que l'étudiant y avait été admis en vue de la poursuite en M2 Droit immobilier, l'inscription en seconde année de Master dans ce parcours M2 Droit immobilier est de droit lorsque la validation du M1 a été acquise, sans redoublement, l'année précédant l'année de formation en M2.

Candidature Master 1 :

Plateforme « Mon Master » <https://www.monmaster.gouv.fr>

Intégration directe en Master 2 Droit immobilier: Une campagne de candidatures en vue d'une intégration directe en M2 Droit immobilier peut être ouverte sous réserve des capacités d'accueil de la formation. Dans ce cas, peuvent déposer un dossier de candidature les étudiants ayant validé ou étant susceptibles de valider dans l'année en cours les deux premiers semestres d'un Master de Droit (Master I) ou à dominante juridique, un diplôme d'école de commerce ou de tout autre titre, diplôme ou grade apprécié comme équivalent (notamment grâce à la validation des acquis professionnels et à la validation des acquis de l'expérience ou au titre des dispositions prévues pour les étudiants étrangers). La sélection des candidatures est réalisée sur dossier (et éventuellement entretien) par le responsable du Master 2 parcours Droit immobilier qui propose les admissions directes en M2 Droit immobilier au directeur de l'UFR DSPS qui les prononce.

Candidature Master 2 : Plateforme « Ecandidats »

<https://eca.ndidat.univ-paris13.fr/ecandidat/#!accueilView>

Contacts



RESPONSABLE DE FORMATION

Anne ÉTIENNEY, professeur des universités

SECRÉTARIATS PÉDAGOGIQUES

Master 1 (Bureau H 209) : 01 49 40 32 92 ; m1prive.dsps@univ-paris13.fr

Master 2 (Bureau H 211) : 01 49 40 44 74 ; m2dim.dsps@univ-paris13.fr

Accès



CAMPUS DE VILLETANEUSE

Venir à l'Université Sorbonne Paris Nord (USPN), Campus de villetaneuse - UFR Droit, Sciences Politique & Sociales

99, avenue Jean-Baptiste Clément - 93430 Villetaneuse

En voiture, à partir de Paris

Porte de la Chapelle > Autoroute A1 direction Lille, puis Sortie n°2 (Saint-Denis - Stade de France), puis direction Villetaneuse Université.

En transport en commun

Depuis Paris : Train ligne H - toutes les lignes départ Gare du Nord direction Persan Beaumont, ou Valmondois, ou Montsoult-Maffliers, ou Pontoise - arrêt Épinay Villetaneuse.

Depuis la gare d'Épinay Villetaneuse : prendre soit le T11 direction Le Bourget - arrêt Villetaneuse-Université, soit le bus 361 direction Gare de Pierrefitte-Stains RER - arrêt Université Paris 13.

Depuis Saint-Denis Porte de Paris (Métro 13) :

prendre le T8 - terminus Villetaneuse Université.